



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# Garder le cap sur la croissance

.....  
Recommandations en vue du dépôt du budget 2020-2021

Présenté à M. Éric Girard, ministre des Finances du Québec

16 Janvier 2020

## Synthèse des recommandations

**Recommandation n°1 :** Accorder un financement significatif pour accélérer le processus de modernisation du système d'éducation dans le but d'augmenter les taux de diplomation en :

- a) Collaborant avec l'ensemble des parties prenantes (institutions d'enseignement, entreprises, autres paliers de gouvernements) pour développer des programmes de formation arrimés avec les demandes de compétences du marché du travail ;
- b) Favorisant la conciliation études-travail en augmentant la flexibilité des programmes, plus particulièrement les programmes au secondaire.

**Recommandation n°2 :** Diminuer le fardeau fiscal des entreprises en :

- a) Réduisant le taux d'imposition des entreprises;
- b) Réduisant la taxe sur la masse salariale au niveau de celui de l'Ontario et en exemptant les PME.

**Recommandation n°3 :** Réduire le taux marginal d'imposition des particuliers de façon à ce que le taux marginal combiné soit sous le seuil de 50%.

**Recommandation n°4 :** Octroyer les fonds nécessaires à Investissement Québec International qui serviront à augmenter l'efficacité des organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) en :

- a) Offrant des services personnalisés qui répondent aux besoins des PME et étendre la période d'accompagnement ;
- b) Élaborant une campagne de notoriété qui explique le rôle des ORPEX ainsi que le rôle de l'ensemble des acteurs de la chaîne de services d'accompagnement à l'exportation;
- c) Utilisant le réseau des ORPEX par des acteurs reconnus en la matière pour recruter les entreprises qui ont un intérêt stratégique à participer aux missions internationales.

**Recommandation n°5 :** Octroyer les fonds nécessaires à Investissement Québec International pour la mise en place d'un programme qui financerait en partie le coût de participation des PME aux missions internationales.

**Recommandation n°6 :** Soutenir le développement de la mobilité durable en :

- a) Octroyant les fonds nécessaires à l'instauration d'un bureau de projet permanent dont le rôle est de planifier et de concrétiser les projets de transport en commun de manière itérative;
- b) Favorisant la transition du parc de véhicules de l'État vers des véhicules électriques et intelligents par l'établissement d'exigences strictes (par ex., pourcentage minimum du parc de véhicules zéro émission)
- c) Poursuivant le financement des incitatifs pour l'achat de véhicules électriques (par ex., subventions spécifiques, contrat d'achat groupé).

**Recommandation n°7 :** Mettre sur pied un programme de financement des initiatives d'économie circulaire où une part de l'investissement des entreprises est égalée par le gouvernement.

**Recommandation n°8** : Amorcer les travaux préparatoires pour instituer d'ici cinq ans une taxe kilométrique qui viendrait compenser la baisse de revenus générés par la taxe sur l'essence. Les revenus de cette taxe kilométrique devraient être dédiés aux investissements pour l'amélioration du dispositif de transport routier et le déploiement du transport collectif sur le territoire.

**Recommandation n°9** : Réaliser les projets nécessaires au développement de la métropole :

- a) Enclencher rapidement le processus menant à la reconversion du site du Royal Victoria en octroyant un mandat à l'Université McGill pour la réalisation du projet en réservant 50 millions \$ pour la réalisation du dossier d'affaires ;
- b) Démarrer le processus menant à l'agrandissement du Palais des congrès afin qu'il soit rénové d'ici 2024 en y consacrant 350 millions \$.

**Recommandation n°10** : Le gouvernement doit soutenir le développement de l'est de Montréal en :

- a) Octroyant 350 millions dollars au cours des quatre prochaines années pour la décontamination des sols, somme qui devrait être égalée par le gouvernement du Canada ;
- b) Développant le réseau routier et les infrastructures nécessaires à l'exploitation des terrains pour attirer les investisseurs potentiels.